

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [johanne fiset](#)

<https://www.cadre21.org/membres/5d342732edf1029865f6cc64>

Date d'obtention : 2021-03-17 19:17:55

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Les étapes de la méthode sexto sont claires et précises. Je résume en disant que tous les acteurs de l'événement sont à rencontrer et de bien prendre en note tout ce qui se dit. Tout en conversant avec les jeunes il faut les encourager à adopter une attitude positive envers-elle. Encourager la victime à faire la différence entre une erreur de jugement et la personne qu'elle est. Faire valoir l'importance d'être entouré de bons amis. Ne pas se limiter à la collecte d'information. Il est important de vérifier si le jeune est à risque et de voir quelles seraient les meilleures façons de l'aider et de le soutenir.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Je retiens de suivre le protocole, remplir la grille pour bien déterminer l'événement.
Il faut prendre en compte tous les acteurs et de la propagation rapide que cela peut prendre.
Il faut intervenir le plus rapidement possible pour éviter cette propagation.
Vérifier vraiment si les informations obtenues sont d'ordre malveillante de nature criminelle ou impulsive.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Selon moi, je crois que l'étape la plus délicate est celle où on discute avec l'individu qui a envoyé le sexto. Sur le moment de l'impulsivité et de l'émotion l'individu ne réfléchit pas toujours aux conséquences des envois faits par texto et à la rapidité avec laquelle on peut transmettre ce sexto. Je crois aussi qu'il faut avoir un contact avec l'individu en question et le suivre régulièrement pour savoir comment il va et de poursuivre la valorisation des bons coups.